

Prix du mérite – Rayonnement

Ce prix est accompagné de 2 000 \$

« Le Prix du mérite de l'UQAM, catégorie « Rayonnement », souligne la contribution exceptionnelle récente d'une, un membre du personnel au rayonnement de l'UQAM (...) »

EXTRAIT de la [Politique no 3 sur l'attribution de distinctions honorifiques](#)

EXTRAIT de la [Procédure sur l'attribution de distinctions honorifiques](#)

6.10 Rayonnement

6.10.1 Critères d'admissibilité

Sont admissibles :

- a) les membres du personnel cadre et de soutien;
- b) les membres du personnel enseignant.

6.10.2 Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont les suivants :

- a) caractère exceptionnel de la contribution de la candidate, du candidat au rayonnement de l'Université par des activités tenues récemment, principalement auprès du grand public (50 p. 100);
- b) portée des activités sur la réputation et le positionnement de l'Université (50 p. 100).

6.10.3 Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature comprend :

- a) le formulaire de dépôt de candidature;
- b) une déclaration rédigée par la porteuse, le porteur de dossier, au bénéfice d'un comité multidisciplinaire, explicitant la pertinence de la candidature, en regard des critères d'évaluation (maximum deux pages);
- c) un maximum de trois lettres d'appui (maximum trois pages chacune);
- d) le curriculum vitae de la candidate, du candidat (maximum 10 pages);
- e) une revue de presse (maximum 10 pages).